

# LES ADAPTATIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## UN PROJET POUR L'ILLUSTRE : LE SUPER-G

Mélany STAINMESSE, Conseillère herbe et fourrages, Chambre d'Agriculture des Vosges, F-88000 EPINAL, melany.stainmesse@vosges.chambagri.fr

Arnaud JOUART, Animateur régional groupe Herbe & Fourrages, Chambre d'Agriculture Grand Est, F-54520 LAXOU, arnaud.jouart@grandest.chambagri.fr

La prise de conscience par le monde agricole du changement climatique s'est faite au cours des années 2010 et la course aux leviers d'adaptation et d'atténuation est lancée.

Ces dernières années, les impacts du changement climatique sur les prairies permanentes, se sont fait ressentir fortement, que ce soit sur la productivité ou l'entretien & rénovation de ces surfaces. Il n'est pas seulement question d'évoluer en réaction aux aléas climatiques ; mais bien de trouver des solutions pérennes.



En 2018, Les Chambres d'Agriculture de Lorraine et la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est se sont engagées dans un projet européen H2020 : SUPER-G. Ce projet vise à travailler sur la durabilité et la productivité des prairies permanentes. Il implique une vingtaine de partenaires européens représentant 12 pays et traite de l'acquisition de références mais aussi de la multi-performance des prairies permanentes (services écosystémiques) et du rôle des décideurs.

**SUPER-G**  
SUSTAINABLE PERMANENT GRASSLAND

Une force du projet : travailler avec des groupes d'éleveurs. C'est ainsi que 30 agriculteurs de Lorraine ont acceptés de s'investir dans ce projet avec l'accompagnement des Chambres d'Agriculture. Engagés essentiellement sur l'acquisition de références, la logique est simple : « optimiser l'existant et s'adapter ». C'est dans cet esprit que les agriculteurs ont définis 5 axes de travaux au pré : le sursemis d'espèces estivales (plantain), le pâturage tournant dynamique, le stock d'herbe sur pied, l'agroforesterie et la conduite de la fauche (précoce/tardive).



A ce stade du projet, et malgré une année 2020 atypique à plusieurs égards, les premiers résultats sont constructifs. Sur la thématique espèce estivale, le plantain s'est révélé sensible à la concurrence des espèces déjà installées. En prairie temporaire, il semble mieux s'implanter et contribue au rendement, même si celui-ci reste modéré. Le printemps sec de 2020 a pu handicaper son implantation et accentuer la concurrence avec les espèces en place. Une fois implanté, sa résistance à la sécheresse est en revanche avérée car, comparé à la luzerne ou du trèfle, le plantain a très vite repris dès les premières pluies.

Ces premiers résultats et retours d'expériences permettent de préciser les pratiques et attentes des éleveurs autour des prairies permanentes. Ils servent aussi de support pour poursuivre les réflexions avec les éleveurs et alimentent des groupes de réflexions transversaux. « Rien n'est permanent, sauf le changement » ; les solutions sont donc devant nous.